

**Lettre envoyée aux parlementaires  
de la Région Corse  
à l'Assemblée nationale et au Sénat**

**Bastia, le 26 septembre 2017**  
**Références : DL 2017-11**

Monsieur le Député

Suites aux annonces présidentielles et gouvernementales sur la hausse de la CSG, ce projet créera en l'état une iniquité de traitement entre retraités et salariés si les mécanismes de compensation demeurent tels qu'annoncés à ce jour.

Pour notre organisation, la contribution sociale généralisée est la cotisation la plus solidaire et la plus équitable pour financer la protection sociale, mais nous nous opposons à l'iniquité de la forme prise par cette augmentation entre actifs et retraités. Nous sommes en profond désaccord avec une méthode qui oppose les générations.

Nous avons été particulièrement choqués par le qualificatif « d'aisé » accolé au mot retraité. Pourquoi faudrait-il accepter de se faire stigmatiser par ce qualificatif ? La pension de retraite, quel que soit le niveau, n'est que le juste prix d'une vie entière de travail. La retraite moyenne est aujourd'hui de 1300€ par mois. Un retraité sur deux à un niveau de vie inférieur à 1660€ par mois.

Dans ces conditions pourquoi les retraités devraient-ils mettre la main à la poche pour payer les gains de pouvoir d'achat des actifs, même pour ceux aux revenus bien plus élevés ? Pour une retraite de 1300€ par mois, la perte sera de 265€ par an alors que le gain sera de 880€ pour un revenu d'activité de 5000€ bruts mensuels.

Le gouvernement s'obstine à présenter la suppression de la taxe d'habitation comme une contrepartie réservée aux seuls retraités. Or cette mesure, à coup sûr populaire, concernera 80% de tous les contribuables. Seuls 20% des ménages continueraient donc à payer la taxe d'habitation contre environ 85% aujourd'hui. Cette proposition va être mise en place progressivement. La hausse de la CSG prend, elle, effet dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La revalorisation des pensions des retraites de base n'est en aucune façon un coup de pouce donné aux retraités pour une éventuelle compensation de la CSG, comme certains le laissent entendre. Cette revalorisation pour 2017 est équivalente au niveau de l'inflation. Ce qui est strictement conforme à la règle en vigueur indexant les retraites sur l'indice INSEE (inflation moyenne des douze derniers mois entre août 2016 et juillet 2017).

Les retraités savent être solidaires. Mais pour de justes causes. Ils ne sont pas des assistés. Ils participent à la richesse du pays. Ils contribuent par leur bénévolat à la production de services, tant dans le cadre associatif que dans le cadre familial et politique. Cette contribution est évaluée à 1,2% du PIB national.

Et la CFDT Retraités n'a pas attendu ce gouvernement pour soutenir la solidarité intergénérationnelle. Elle s'est toujours positionnée pour une prise en charge financière de la perte d'autonomie, en particulier par la mise en œuvre de la Casa.

Elle a accepté de participer au redressement financier des caisses complémentaires Agirc-Arrco par une contribution des retraités. Et ce, malgré l'absence d'augmentation des pensions depuis quatre ans puisque l'indexation des pensions sur les prix est défavorable aux retraités.

Les retraités participent aussi aux efforts de redressement des comptes publics et sociaux : Fiscalisation de la majoration de pension pour enfant, suppression de la demi-part fiscale, non-revalorisation des retraites...Oui, les retraités ont su se montrer solidaires.

Des modifications profondes du projet sont donc indispensables !

Nous vous proposons les mesures compensatrices suivantes :

- La suppression de la cotisation maladie à hauteur de 1% sur leurs retraites complémentaires,
- Une diminution du reste à charge qui incombe aux personnes âgées et aux familles en Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) mais aussi en améliorant l'APA pour les revenus moyens,
- La suppression de la taxe d'habitation pour tous
- Une égalité de traitement entre actifs et retraités pour ce qui concerne l'assurance maladie complémentaire actuellement complètement à la charge des retraités.e.s et qui oblige beaucoup d'entre eux à renoncer à des soins.

Monsieur le Député, nous espérons que vous porterez la plus grande attention à notre demande.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour tout échange ou rencontre qui nous permettrait de vous préciser notre positionnement et nos attentes.

Pour l'Union Territoriale des Retraités CFDT de Corse  
Dominique LAUTRIDOU  
Secrétaire Général



Copie : Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse